

Registre de semis pour les pesticides de catégorie 12

Conservez ce document pendant deux ans. Annexez-le au rapport d'évaluation parasitaire. Dressez un registre individuel pour **chaque** personne qui effectue les semis, pour **chaque** date de semis et pour **chaque** identificateur unique (nom de la variété) inscrit sur la liste des pesticides de catégorie 12.

Culture : Maïs ou Soja

Date de semis :

Nom de l'identificateur unique (variété) du pesticide de catégorie 12 inscrit sur la liste des pesticides de catégorie 12 :

J'atteste que cette semence figure sur la liste des pesticides de catégorie 12.

Superficies d'ensemencement (hectares ou acres) :

Quantité de semences semées (kg ou livres) :

Personne accréditée en vertu de la formation en LAI

Nom :

Numéro de certificat :

Date d'expiration :

Nom de la personne supervisée : (le cas échéant)

Nom :

Description du bien agricole :

Adresse municipale de la propriété : adresse municipale du bien agricole ou autre numéro d'adresse attribué au bien agricole, nom de rue, direction de la rue, numéro d'unité, numéro de route rurale, ville ou municipalité, et code postal.

OU s'il n'y a pas d'adresse municipale : la description juridique du bien agricole, y compris les numéros de rôle d'évaluation ou les numéros d'identification de la propriété du bien agricole ou les numéros d'identifiant se rapportant au bien agricole.

Croquis du terrain ou du bien agricole et de la zone d'application

Montrez l'emplacement et la superficie en acres du bien agricole et de chaque zone d'application où il est envisagé d'utiliser des semences traitées aux pesticides de catégorie 12 sur le bien agricole. Ajoutez le numéro de rôle de l'évaluation de chaque zone d'application. VEUILLEZ NOTER : soyez le plus précis possible, surtout si vous avez l'intention d'utiliser des pesticides de catégorie 12 par blocs ou par bandes dans un même champ.